

**Circulaire modifiée le 1<sup>er</sup> octobre 2022**  
**par Jean-Jacques BRION**  
**applicable pour la saison 2022 - 2023**

**Aux Ligues désignées pour l'Organisation  
du Critérium Fédéral N2 - zones**

Paris, le 9 septembre 2022

N° CSF 3.3.3.2 / FK / PR / SB

**Objet : Cahier des charges Critérium Fédéral Nationale 2 (SMD – JGF – CGF – MGF – BGF)**

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Tennis de Table a désigné votre Ligue pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral.

**NATIONALES 2**  
(SMD – JGF – CGF – MGF – BGF)  
(72 joueuses – 176 joueurs)

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous faire connaître le plus rapidement possible, l'adresse de la salle où doit se dérouler la rencontre.

Cette salle devra posséder le nombre de tables nécessaire au bon déroulement de la compétition, soit :

- 24 tables pour la N2 Jeunes
- 16 tables pour la N2 Seniors

Les aires de jeu seront de : 12 x 6 x 6 minimum ;

L'intensité lumineuse : minimum de 800 lux ;

L'ORGANISATEUR DEVRA FOURNIR

- des gradins pour le public ;
- des dossards avec épingles ;
- une sonorisation pour appeler les joueurs ou faire des communications au public ;
- un panneau d'affichage pour les résultats ;
- des balles en quantité suffisante (moyenne une par joueur) seront fournies par notre partenaire Donic By Nittaku (**Premium 40+ – 3 étoiles**) ;
- des marqueurs à chaque table pour permettre au public et au juge-arbitre de suivre le jeu avec le maximum d'intérêt ;
- le matériel sanitaire nécessaire pour l'application des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve dans la salle (dans la partie du public et dans les aires de jeu) ;

... / ...

La zone (ou la ligue organisatrice) désignera :

**1 Juge-Arbitre (J.A.N.) 1 Juge-Arbitre Adjoint et 1 Responsable des Epreuves (ayant la connaissance de SPID.D).**

Si la compétition se déroule dans 2 salles distinctes, la ligue désignera et prendra en charge le juge arbitre supplémentaire.

**Les frais de la table d'arbitrage, 3 personnes maximum, sont pris en charge par la F.F.T.T.**

Les notes de frais électronique doivent être saisie sur Cleemy dans les 15 jours suivant la compétition.

Le Juge-Arbitre aura la charge de faire remonter via SPID D les résultats à la F.F.T.T. le soir même ou le lundi suivant l'épreuve au plus tard. Il devra également transmettre au secrétariat du Pôle Compétition – Secteur Sportif [sportive@fftt.email](mailto:sportive@fftt.email) son rapport accompagné des listes des joueurs sanctionnés, forfaits ou ayant abandonnés ainsi que la liste des arbitres par journée. Il devra également transmettre les fiches de parties dûment signées par les joueurs (soit par scan, soit par courrier).

Des **Arbitres de table** (nationaux, régionaux ou de club) non joueurs dans la proportion de, un minimum par table et ce pendant toute la durée de la compétition qui se déroule du Samedi au Dimanche.

La commission régionale et les commissions départementales d'arbitrage de la Ligue du Centre Val de Loire, préconisent :

- 30 arbitres pour la N2 Jeunes
- 20 arbitres pour la N2 Seniors

La Ligue du Centre Val de Loire recevra une subvention de 2 400 € pour les 2 tours organisés sur son territoire.

Nous vous informons que la Fédération accorde une subvention de **1 200 €\*** pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral. Dans le cas où les conditions ne seraient pas remplies, la Fédération se réserve le droit de diminuer ou de supprimer la subvention.

**\* Le Bureau de la Ligue du Centre a décidé, avec le montant total attribué de 2 400€, d'attribuer 1 000€ pour la N2 Seniors (16 tables et 20 arbitres) et 1 400€ pour la N2 Jeunes (24 tables et 30 arbitres).**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.



**Fabrice Kosiak** Président de  
la Commission Sportive  
Fédérale

Copie : Lénaïck Loyant – Vice-Président  
Claude Raeckelboom – Président de la Commission Fédérale d'Arbitrage  
André Quignon – Président de la Commission des Organisations  
Patrick Royer – Responsable National du Critérium Fédéral  
Responsables Nationaux du Critérium Fédéral (6 zones)